

Montréal, le 24 janvier 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013  
Dossier de la Régie : R-3837-2013 – Phase 3**

---

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la lettre transmise hier par Gaz Métro dans le dossier mentionné en titre, demandant la révision du calendrier de traitement de la Phase 3 de ce dossier en raison de l'impossibilité pour elle de répondre aux demandes de renseignements à la date fixée.

Eu égard aux motifs invoqués, mais tenant compte également de ses propres contraintes, la Régie modifie comme suit le calendrier de la phase 3 du présent dossier :

<b>30 janvier 2014, 12h</b>	Réponses de Gaz Métro aux demandes de renseignements
<b>13 février 2014, 12h :</b>	Dépôt de la preuve des intervenants
<b>21 février 2014, 12h</b>	Demandes de renseignements aux intervenants
<b>28 février 2014, 12h</b>	Réponses des intervenants aux DDR

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as